

# CAEPMNS

## « Certificat d'aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur »



Dates et détails



### Objectif :

- Le certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de Maître-Nageur-Sauveteur (MNS), atteste que les personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur-sauveteur, continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics.
- Cette formation proposée par le CRFCK est ouverte à toutes les personnes titulaires d'un diplôme MNS, BEESAN et BPJEPS AAN ayant le souhait d'effectuer un recyclage quinquennal de son diplôme afin de pouvoir continuer à exercer dans son milieu professionnel.

### Heures Totales



Heures en centre



Heures en entreprise



CODE ROME

**G1204**

CODE CPF

**235887**

**CRFCK** .com **Qualiopi**  
processus certifié

Centre Jacques Arnaud 05120 - L'Argentière la Bessée

Tél.: 04 92 23 12 92

Mail : contact@crfck.com - www.crfck.com





# « Certificat d'aptitude à l'Exercice de la Profession de Maître Nageur Sauveteur »

Descriptif et contenu de formation :

La formation prévue a une durée de 18 heures. Elle vise le maintien des compétences ainsi que l'acquisition de connaissances nouvelles liées à l'évolution de la profession, dans le domaine de la sécurité aquatique.

Les contenus de la formation, établis en concertation avec l'organisation professionnelle de maîtres-nageurs-sauveteurs abordent les thématiques suivantes :

- Procédure de secours
  - Mise en œuvre de techniques et de matériels spécifiques prenant en compte les évolutions nouvelles ;
  - Compréhension des stratégies à mettre en place pour assurer la sécurité des usagers et prévenir les comportements à risques ;
  - Présentation de cas concrets permettant d'appréhender l'intervention en cas d'incident ou d'accident lié à la sécurité du milieu ;
  - Comportement et gestes à réaliser en cas d'incident ou d'accident.
- Evolution de l'environnement professionnel :
  - Différents lieux de pratique des activités aquatiques
  - Enseignement et animation des activités aquatiques
  - Evolution en matière de sécurité
  - Santé et sécurité des pratiquants
  - Cadre réglementaire d'exercice

Publics et pré-requis :

Cette formation proposée par le CRFCK est ouverte à toutes personnes titulaires d'un diplôme MNS, BEESAN et BPJEPS AAN ayant le souhait d'effectuer un recyclage quinquennal de son diplôme afin de pouvoir continuer à exercer dans son milieu professionnel.

Publics en situation de handicap : des aménagements de certification et de formation sont possibles. Magali Berthe, référente handicap en fera l'étude préliminaire.

## Matériel nécessaire à la formation

- Tenues vestimentaires adaptées aux thèmes de séances sportives suivies.
- Au minimum 2 paires de baskets : Une pour l'espace Forme et Force et l'autre pour les sorties outdoor.
- Le nécessaire d'écriture (classeurs, stylos, stabilo fluo...) doit être apporté quotidiennement.
- L'ordinateur portable est vivement recommandé pour la création de fiches séances ou dossiers pédagogiques

Coût : 252 €. Pour étude de financement nous consulter..

## CONTACT

